

VILLE DE NEUFCHATEAU

# AVIS

Le Collège Communal porte à la connaissance de la population la délibération prise par le Conseil Communal du 31/01/2019 et relative à l'objet repris ci-dessous..

Cette délibération peut être consultée au secrétariat communal, Grand-Place 1 à Neufchâteau, pendant les heures d'ouverture des bureaux.

***Règlement relatif à l'octroi d'une prime d'encouragement aux  
utilisateurs du parc à conteneurs  
Exercices 2019 et suivants***

A Neufchâteau, le 20/02/2019

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué (art.L1132-4 CDLD)

D. MICHELS.

Le Bourgmestre,

D. FOURNY